



**AVIS PUBLIC**  
**DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées que le conseil de la Ville de Montréal-Est, étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra le **mercredi 17 avril 2024** à compter de **19 h** au centre récréatif Édouard-Rivet, situé au 11 111, rue Notre-Dame, les demandes de dérogations mineures ayant pour objet :

**Pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 543 875 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et sis au 37, avenue Broadway, à Montréal-Est :**

- Permettre une enseigne temporaire d'une superficie de 17,83 m<sup>2</sup> et d'une hauteur de 4,87 m.

**Pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 251 719 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et sis au 95, avenue de la Grande-Allée, à Montréal-Est :**

- Permettre que l'accès aux espaces de stationnement se fasse depuis la ruelle, alors que le règlement de zonage exige que l'entrée d'un stationnement soit attenante à une rue;

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à l'une ou l'autre de ces demandes.

Donné à Montréal-Est, le 27 mars 2024.

Olivier Pelletier  
Greffier-adjoint